



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE  
DU 12 JANVIER 2016**



Le douze janvier deux mille seize (12/01/2016), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le six janvier deux mille seize (06/01/2016), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie – RICHARD Evelyne – COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice – BARTHÉLÉMY Éric - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – FRADET Jean-Pierre – GUIET Jérôme - LETARD Céline – MACÉ Caroline - RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane - RICOLLEAU François.
<u>Absents ou Excusés :</u>	PAILLAT Céline
<u>Pouvoirs :</u>	PAILLAT Céline à MOLLÉ Nathalie
<u>Secrétaire de séance :</u>	MOLLÉ Nathalie

**1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé

**2. ☞ Commission Patrimoine :**

**A. Rénovation énergétique de l'école Gustave Eiffel**

Monsieur ROUTHIAU rappelle les différentes étapes du projet. Celui-ci doit être validé pour pouvoir déposer les demandes de subventions.

Il présente le projet de rénovation énergétique de l'école publique Gustave Eiffel, qui consiste en :

- Ravalement des façades par un habillage pour une isolation des murs
- Réfection de la toiture
- Changement des ouvertures et volets roulants
- Changement et isolation des plafonds
- Changement des éclairages
- Changement de la ventilation
- Changement du mode de chauffage par la mise en place d'une pompe à chaleur

Le montant global prévisionnel de ces travaux s'élève à 780 000 € TTC (650 000 € HT)

Il informe le conseil que ces travaux peuvent prétendre à différentes subventions.

Cout travaux + bureaux	780 000 € TTC	
Subvention Etat - DETR (30%)		195 000 €
Enveloppe Parlementaire		45 000 €
Subvention Région		61 120 €
Subvention Sydev		100 000 €
Autofinancement		378 880 €

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité**

**VALIDE le projet présenté**

**SOLLICITE l'Etat, le député Alain LEBOEUF, le conseil Régional et le Sydev pour les différentes subventions**

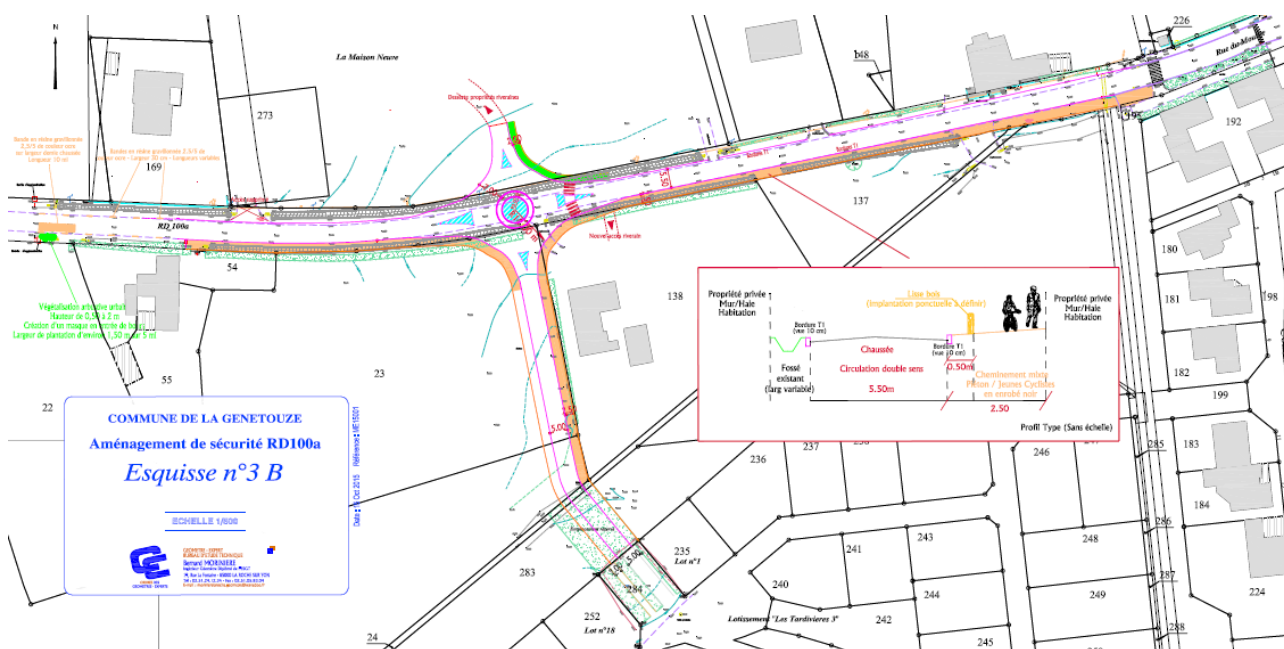
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à ce dossier.**

L'appel d'offres ne se fera qu'après notification des subventions.

## **B. Aménagement Routier sur RD100a**

### **1. Validation du projet**

Monsieur ROUTHIAU présente le projet d'aménagement routier de sécurité sur la RD100a :



**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**VALIDE le projet présenté**

**AUTORISE le maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux**

**AUTORISE le maire à signer les marchés et tous les actes nécessaires pour un montant maximum de 220 000 € HT**

### **2. Demande de subvention amende de police**

Monsieur ROUTHIAU informe que l'aménagement routier sur la RD100a peut prétendre à la subvention amende de police.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,**

**SOLLICITE la subvention amende de police auprès du conseil départemental de la Vendée**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.**

### **3. Acquisitions**

Monsieur ROY informe le conseil municipal que pour mener à bien ce projet, il faut acquérir du foncier.

Les négociations sont en cours. Une proposition devrait être présentée au conseil municipal du 2 février prochain.

### **3. ☞ Commission Action Sociale : Retour sur la rencontre avec le cabinet CERUR**

Monsieur COUSSEAU fait un résumé de la rencontre avec le cabinet CERUR.

La réunion s'est déroulée en 5 points :

- L'analyse de la demande locale au regard des tendances sociodémographiques

Un constat : Les 60 ans et + seront 525 en 2025:

\* 383 de 60 à 74 ans

\* 142 de 75 ans et +

Cela représente 174 personnes de plus qu'actuellement.

- L'offre actuelle « habitat et services » pour les seniors sur le territoire élargi : état des lieux des services qui existent sur la commune ou aux alentours
- Le site retenu pour le projet :  
Possibilité de faire du R+1  
Attention à l'obligation d'un stationnement /logement
- Les besoins identifiés par les seniors et acteurs : habitat et services souhaités

#### \* habitat – cadre de vie – Pistes d'orientation

Maison ou collectif avec des services communs

Pas de souci pour structure sur plusieurs niveaux (R+1) avec ascenseur

Assurer la sécurité la nuit

Logement de type T3 en location

Différencier les pièces nuit/jour

Prévoir un local de stockage, petit cellier

Espace extérieur privatif et collectif

Présence d'animaux?

#### \* Mobilité et vie sociale

Projet de transport vers des structures

Informé davantage sur l'offre de taxis

Maintenir la solidarité voisinage « ambiance village »

Favoriser l'intergénérationnel

\* Services soins-santé

Services de soins-santé : prévoir un lieu d'accueil pour faire venir des spécialistes, prévoir un système de déplacements vers les autres professionnels de la santé

Aide aux aidants : accueil de jours temporaire/ponctuels

Liens social, présence, écoute

- Mise en perspective : des visites sont prévues le lundi 29 février en Ille et Vilaine

**4. ☞ Commission urbanisme : Procédures d'urbanisme**

Monsieur ROY rappelle au conseil municipal que la communauté de communes Vie et Boulogne a pris la compétence « PLU – documents d'urbanisme » depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

De ce fait, les procédures d'urbanisme sur les communes doivent désormais être instruites par la communauté de communes Vie et Boulogne.

Le conseil municipal a arrêté le projet de PLU le 27 octobre 2015. L'approbation devra se faire par la communauté de communes Vie et Boulogne. Mais pour cela, le conseil municipal doit donner son accord.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,**

**DONNE SON ACCORD à la communauté de communes Vie et Boulogne pour qu'elle achève la révision générale du PLU**

**PRÉCISE que le conseil municipal délibérera, au préalable, sur l'approbation du nouveau PLU**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.**

**5. ☞ Commission Enfance Jeunesse : Accueil d'une stagiaire**

Madame RICHARD informe le conseil que la commune accueillera Julie TARAUD pendant 10 semaines :

Du 28 mars au 8 avril

Du 30 mai au 8 juillet

Du 19 octobre au 2 novembre

Elle aura pour mission de réaliser un diagnostic sur la jeunesse (11-17 ans). Elle le présentera ensuite, avec des suggestions, solutions ... lors d'un conseil municipal.

Une action devra pouvoir se mettre en place pendant les vacances de la Toussaint

**6. ☞ Points divers**

**JANVIER 2016**

Jeudi 14 : Club "Loisirs & Détente" - Galette des Rois

Dimanche 17 : Basket et Football - Galette des Rois

Vendredi 22 : Fondusports - Assemblée Générale + Galette des Rois

Samedi 23 : Jardin des 5 sens - Soirée Choux Verts

Samedi 23 : Poker + OGEC (soirée)

Dimanche 31 : Gym Club - ZUMBA

## **FEVRIER 2016**

Samedi 6 : Association Reiki  
Samedi 6 : Football - Soirée  
Vendredi 19 : Chasse - Conférence sur le gibier  
Samedi - Dimanche 13 - 14 : Amicale laïque - week-end jeux avec structures gonflables  
Samedi 20 : Tennis de Table - LOTO  
Samedi 20 : Gym Club - ZUMBA  
Samedi 27 : Club "Loisirs & Détente" - Concours de belote

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

2 février  
1<sup>er</sup> mars (vote budgets)  
5 avril  
3 mai  
7 juin  
5 juillet  
6 septembre  
4 octobre  
8 novembre  
6 décembre